

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021

Compte-rendu affiché le : 10 septembre 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 13 septembre 2021

N° 21-08-02

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 septembre 2021

OBJET :
Création de postes

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Thomas ROCHETTE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Solange MORERE – Gilles GRANGIER
- Mireille PAULET – Arlette PEREIRA – Guy BERNE –
Geneviève NIGAY – Régine CHEVALLIEZ – Edith
CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-
Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE –
Michel FRANCHINI - Christine PALLEY – Joaquim DE
ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Georges DUBESSET
– Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE –
Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Jacques DECHANDON à Philippe DENIS – Gérard
ALLANCHE à Gilles GRANGIER – Christian BECUWE à
Mireille PAULET - Suzanne BOICHON à Daniel
DUCROS - Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE –
Lydie THOLLOT à Guy BERNE.

Membre absent :

André HUBERT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210909-21-08-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2021

Affichage : 10/09/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

CREATION DE POSTES

Monsieur le Maire expose qu'en raison de l'absence prolongé du DGS, il convient de procéder à son remplacement. A cette fin, il propose de créer un grade de catégorie A en complément du grade d'attaché principal disponible au tableau des effectifs.

Il propose également d'augmenter le temps de travail d'un agent dédié au ménage dans les différents bâtiments communaux.

Création de postes au 1^{er} octobre 2021 :

<i>FILIERE</i>	<i>INTITULE DU POSTE</i>	<i>NOMBRE DE POSTES A CREER</i>
TECHNIQUE	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (TNC 28/35)	1
TOTAL		1

Création de postes au 1^{er} décembre 2021 :

<i>FILIERE</i>	<i>INTITULE DU POSTE</i>	<i>NOMBRE DE POSTES A CREER</i>
ADMINISTRATIVE	Attaché	1
TOTAL		1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de la création des postes définis ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 13 septembre 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20210909-21-08-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2021

Affichage : 10/09/2021

